



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 OCTOBRE 2018

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-huit, le 11 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 5 octobre 2018, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	30	5	0

Secrétaire de séance : Frédéric COUTURIER

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28 Juin 2018,

N°	Libellé	Rapporteur
229	Soutien au Centre Hospitalier de Vierzon	Le Maire
230	Motion – Approbation et soutien à l'appel de Marseille pour les libertés locales lancé le 26 septembre 2018 par les Présidents de l'association « Régions de France », « L'association des départements de France » et de « L'association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités »	Le Maire
231	Motion – Soutien aux Missions locales Jeunes	Salvatore CRINI
232	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
233	Finances – Budget Ville – Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
234	Finances – Budget principal de la Ville – décision modificative n°2 – exercice 2018	Le Maire
235	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Décision modificative n°2 – exercice 2018	Le Maire
236	Affaires scolaires – Projet d’inclusion d’enfants présentant un handicap issus des structures spécialisées des PEP 18 (ISEP et IME de Vierzon) – Conventions de partenariat passées entre l’association et la ville de Vierzon à compter de l’année scolaire 2018-2019	Marie-Hélène BODIN
237	Affaires scolaires – Accueils de loisirs des mercredis – Mise en œuvre du plan gouvernemental « mercredi éducatif » - À compter de l’année scolaire 2018-2019	Marie-Hélène BODIN
238	Politique de la Ville – Subvention exceptionnelle à l’Association des Jeunes Créateurs Vierzonnais (AJCV) pour le fonctionnement du centre de loisirs été 2018	Marie-Hélène BODIN
239	Foncier – Convention avec ENEDIS – Passage de canalisations souterraines – Les Varennes, le Vieux Domaine, Le Bois d’Yèvre et route de Saint-Lazare	Franck MICHOUX
240	Foncier – Convention avec ENEDIS – Installation du support pour conducteur aérien – Le Vieux Domaine BD 86	Franck MICHOUX
241	Foncier – Désaffectation et déclassement des parcelles AL 254P et AL 482P – Ancienne usine de traitement des ordures ménagères – Route du Petit Rateau	Franck MICHOUX
242	Foncier – Cession des parcelles AL 254P et AL 482P à Monsieur ATASEVER – Route du Petit Rateau	Franck MICHOUX
243	Foncier – Convention avec Monsieur et Madame Jeremias MENDES pour le transfert des espaces communs du lotissement « Le Clos de la Gaillardière »	Franck MICHOUX
244	Foncier – Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle CW 649 – 56 rue du Cavalier – Ancien conservatoire de musique	Franck MICHOUX
245	Foncier – Cession de la parcelle CW 649 – 56 rue du Cavalier – Ancien conservatoire de musique	Franck MICHOUX
246	Foncier – SEM.VIE – Compte-rendu d’activités pour l’exercice 2017	Franck MICHOUX
247	Foncier – Espace Bas de Grange – Convention de concession avec la SEM.VIE – Approbation du compte-rendu annuel d’activités pour l’exercice 2017	Franck MICHOUX
248	Foncier – Équipement cinématographique – Convention de concession avec la SEM.VIE – Approbation du compte-rendu annuel d’activités pour l’exercice 2017	Franck MICHOUX
249	Foncier – Cession à Monsieur et Madame PETIT d’une partie de la parcelle communale cadastrée CZ 487 – Rue Henri Barbusse	Franck MICHOUX
250	Foncier – Cession de la parcelle communale cadastrée DS 52 – Rue Alphonse Pradat à Monsieur et Madame HINCAL	Franck MICHOUX

N°	Libellé	Rapporteur
251	Foncier – Avis sur l’aliénation d’un logement par la S.A France Loire – 7 rue Jacques Richard	Franck MICHOUX
252	Foncier – Aide financière au ravalement des façades d’immeubles du centre ville – Approbation du dispositif d’attribution	Franck MICHOUX
253	Foncier – Déclassement du domaine public des parcelles d’assise du camping de Bellon en vue d’une cession – Annulation du procès verbal de mise à disposition	Franck MICHOUX
254	Patrimoine – Attribution d’une subvention à l’université François Rabelais de Tours dans le cadre du projet VIVAMEMORI	Franck MICHOUX
255	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service de l’eau potable – Année 2017	Jill GAUCHER
256	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’assainissement collectif – Rapport sur le prix et la qualité du service de l’assainissement collectif des eaux usées – Année 2017	Jill GAUCHER
257	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’eau potable – Convention de servitude pour la mise en place d’une conduite d’eaux pluviales entre la route du Bois Blanc et le plan d’eau de Foëcy sur les parcelles BE 339 et 103	Jill GAUCHER
258	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’assainissement collectif des eaux usées – Convention pour la réception des boues liquides de la station d’épuration de Méreau sur le site de la station d’épuration de la ville de Vierzon	Jill GAUCHER
259	Centre Technique Municipal – Réseau d’éclairage public – Convention de servitude d’éclairage au profit de la Ville pour ancrage et support sur propriété privée avec les propriétaires des immeubles concernés rue Armand Brunet	Jill GAUCHER
260	Théâtre Mac-Nab – Partenariat culturel – Convention entre la Ville et la Société STU Vierzon	Frédéric COUTURIER
261	Théâtre Mac-Nab – Partenariat culturel – Convention entre la Ville et la Société Le Crédit Agricole Centre Loire	Frédéric COUTURIER
262	Théâtre Mac-Nab – Partenariat culturel – Convention entre la Ville et la Société Assistance et Conseil	Frédéric COUTURIER
263	Théâtre Mac-Nab – Contrat de parrainage entre la Ville et la Société Compagnie des Eaux et de l’Ozone	Frédéric COUTURIER
264	Théâtre Mac-Nab – Convention de partenariat avec la Mutuelle Générale de l’Éducation Nationale	Frédéric COUTURIER
265	Théâtre Mac-Nab – Convention d’affiliation au dispositif YEP’S saison 2018/2019	Frédéric COUTURIER
266	Théâtre Mac-Nab – Jeux concours organisés par la ville de Vierzon – Validation d’un principe d’organisation et d’un règlement type	Frédéric COUTURIER
267	Théâtre Mac-Nab – Tarification du Théâtre Mac-Nab	Frédéric COUTURIER

N°	Libellé	Rapporteur
268	Communication – Festivités de Noël – Fixation des tarifs à compter de 2018	Frédéric COUTURIER
269	Développement durable – Modification des statuts du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval (SIAVAA) – Changement de Nom	Djamila KAOUES
270	Développement durable – Adhésion de la Communauté de communes Loire Layon Aubance à l'Établissement public Loire	Djamila KAOUES
271	Motion – Soutien et autorisation de signature de la pétition lancée par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) le 21 septembre 2018 intitulée : « Sport pour tous, tous pour le sport ! »	Fabien BERNAGOUT
272	Sports – Attribution de subventions complémentaires de fonctionnement à diverses associations sportives	Fabien BERNAGOUT
273	Sports – Aide à l'emploi associatif – Attribution d'une subvention à des associations sportives	Fabien BERNAGOUT
274	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
275	Ressources Humaines – Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) – Complément indemnitaire annuel (CIA)	Solange MION
276	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement à diverses associations	Solange MION
277	Associations – Attribution d'une subvention à l'association française contre les myopathies	Solange MION
278	Transports – Contrat de délégation de service public des transports urbains – Rapport d'activités 2017 de la Société des transports urbains de Vierzon (STUV)	Fabrice TRIPEAU
279	Jumelage – Voyage à Hereford avec les SAV Rugby féminin - Échange sportif – Participation financière	Fabien BERNAGOUT

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28 Juin 2018

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/229 MOTION – SOUTIEN AUX AGENTS DU CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'octroyer une aide exceptionnelle de 300 euros à l'intersyndicale du Centre Hospitalier de Vierzon pour soutenir les agents hospitaliers dans leur lutte.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/230 MOTION – APPROBATION ET SOUTIEN À L'APPEL DE MARSEILLE POUR LES LIBERTÉS LOCALES LANCÉ LE 26 SEPTEMBRE 2018 PAR LES PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION « RÉGIONS DE FRANCE », « L'ASSOCIATION DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE » ET DE « L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS »

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver et de soutenir l'Appel ci-dessus lancé le 26 septembre 2018 par les présidents de l'Association " Régions de France ", de " l'Association des Départements de France " et de " l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités ".

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

3 abstentions : M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. MORILLON.

1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

18/231 MOTION – SOUTIEN AUX MISSIONS LOCALES JEUNES

Rapporteur : Salvatore CRINI

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver tous les termes de la motion susmentionnés.

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/232 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des locations temporaires, des demandes de subvention, d'une réalisation de prêt, d'une convention de prêt, de paiement des subventions, d'acceptation des indemnités perçues ou à percevoir et divers marchés.

18/233 FINANCES – BUDGET VILLE – CRÉATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement du budget Ville.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/234 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2018

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°2 du budget principal de la Ville de l'exercice 2018.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/235 FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2018

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°2 du budget annexe du Théâtre Mac-Nab de l'exercice 2018.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/236 AFFAIRES SCOLAIRES – PROJET D'INCLUSION D'ENFANTS PRÉSENTANT UN HANDICAP ISSUS DES STRUCTURES SPECIALISÉES DES PEP 18 (ISEP ET IME DE VIERZON) – CONVENTIONS DE PARTENARIAT PASSÉES ENTRE L'ASSOCIATION ET LA VILLE DE VIERZON À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les deux conventions de partenariat, ci-annexées, passées respectivement entre la Ville, l'IME et l'ISEP de Vierzon, à compter de l'année scolaire 2018-2019,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer lesdites conventions ainsi que tous les documents y afférents.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/237 AFFAIRES SCOLAIRES – ACCUEILS DE LOISIRS DES MERCREDIS – MISE EN OEUVRE DU PLAN GOUVERNEMENTAL « MERCREDI ÉDUCATIF » - À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de décider la mise en œuvre du « PLAN MERCREDI » sur les accueils de loisirs municipaux à compter de l'année scolaire 2018-2019, dans les conditions prévues,
- de solliciter les services de l'État pour l'élaboration et la validation du nouveau Projet éducatif du territoire,
- d'autoriser le Maire, ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer, le cas échéant, ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/238 POLITIQUE DE LA VILLE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES JEUNES CRÉATEURS VIERZONNAIS (AJCV) POUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2018

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 500 € à l'Association des Jeunes Créateurs Vierzonnais (AJCV) pour le fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) durant l'été 2018, l'État devrait apporter également son concours à la même hauteur,
- d'approuver l'avenant n°1 à la convention ci-annexé,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit avenant ainsi que tout document relatif à ce dossier,
- d'imputer la dépense à l'article 6574 sous-fonction 421.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/239 FONCIER – CONVENTION AVEC ENEDIS – PASSAGE DE CANALISATIONS SOUTERRAINES – LES VARENNES, LE VIEUX DOMAINE, LE BOIS D'YÈVRE ET ROUTE DE SAINT-LAZARE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à procéder à la pose de 2 canalisations souterraines et tous leurs accessoires sur les parcelles communales cadastrées section BD n° 29, 350, 86, 87, 217, 220 et 58,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et de leurs accessoires et en précisant les conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt euros,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 822, article 7788.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/240 FONCIER – CONVENTION AVEC ENEDIS – INSTALLATION DU SUPPORT POUR CONDUCTEUR AÉRIEN – LE VIEUX DOMAINE BD 86

Rapporteur Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à procéder à l'installation d'un support pour conducteur aérien sur la parcelle cadastrée section BD n° 86, route du Vieux Domaine, appartenant à la Commune de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la commune et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et en précisant les conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt euros,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 822, article 7788.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/241 FONCIER – DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DES PARCELLES AL 254P ET AL 482P – ANCIENNE USINE DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ROUTE DU PETIT RATEAU

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public des parcelles cadastrées section AL n° 254p d'une contenance de 4 249 m² et AL n° 482p d'une contenance de 8 788 m², en vue d'une cession,
- d'approuver l'annexe modificative au Procès-Verbal de mise à disposition de la déchetterie, ci-annexée.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU)

18/242 FONCIER – CESSION DES PARCELLES AL 254P ET AL 482P À MONSIEUR ATASEVER – ROUTE DU PETIT RATEAU

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de céder, à Monsieur ATASEVER ou toute personne morale s'y substituant, une partie de la parcelle cadastrée AL 254 et de la parcelle cadastrée AL 482 au prix de 20 000 € net vendeur pour une superficie totale évaluée à 13 037 m²,
- d'autoriser le Maire l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au chapitre 024.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/243 FONCIER – CONVENTION AVEC MONSIEUR ET MADAME JEREMIAS MENDES POUR LE TRANSFERT DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA GAILLARDIÈRE »

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'accepter la rétrocession à titre gratuit par Monsieur et Madame Jeremias MENDES des espaces et équipements communs du lotissement « le Clos de la Gaillardière », situé à la Gaillardière, après la constatation conjointe de la réalisation de toutes les maisons du lotissement et du parfait achèvement et de la conformité des équipements de voirie et réseaux divers du permis d'aménager,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention, l'acte authentique d'acquisition à intervenir et les actes afférents.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

2 abstentions : M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX.

18/244 FONCIER – DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PARCELLE CW 649 – 56 RUE DU CAVALIER – ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de prononcer la désaffectation et le déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée CW 649, pour une contenance de 4 216 m² environ, située 56 rue du Cavalier,

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/245 FONCIER – CESSION DE LA PARCELLE CW 649 – 56 RUE DU CAVALIER – ANCIEN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Rapporteur Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de céder, à Monsieur Patrick PONCET ou toute personne morale s'y substituant, la parcelle cadastrée CW 649, pour une superficie de 4 216 m², au prix de 200 000 € net vendeur,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au chapitre 024.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/246 FONCIER – SEM.VIE- COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2017

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte-rendu annuel d'activités pour l'exercice 2017.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. SANDRIER, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

2 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN).

5 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

4 non participations au vote : M. SANSU, M. MASSICARD, M. CRINI, M. TRIPEAU.

1 non participation par mandat : M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON).

18/247 FONCIER – ESPACE BAS DE GRANGE – CONVENTION DE CONCESSION AVEC LA SEM.VIE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2017

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte-rendu annuel d'activités pour l'exercice 2017.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : *Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. SANDRIER, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.*

2 voix pour par mandat : *Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN).*

5 abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.*

2 abstentions par mandat : *M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).*

4 non participations au vote : *M. SANSU, M. MASSICARD, M. CRINI, M. TRIPEAU.*

1 non participation par mandat : *M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON).*

18/248 FONCIER – ÉQUIPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE – CONVENTION DE CONCESSION AVEC LA SEM.VIE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2017

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte-rendu annuel d'activités pour l'exercice 2017.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : *Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. SANDRIER, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.*

2 voix pour par mandat : *Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN).*

5 abstentions : *M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.*

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

4 non participations au vote : M. SANSU, M. MASSICARD, M. CRINI, M. TRIPEAU.

1 non participation par mandat : M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON).

18/249 FONCIER – CESSION À MONSIEUR ET MADAME PETIT D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE CZ 487 – RUE HENRI BARBUSSE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de céder à Monsieur et Madame Dominique PETIT ou toute personne morale s'y substituant, une partie de la parcelle communale cadastrée section CZ n° 487 pour 140 m² environ, sise rue Henri Barbusse, à Vierzon, moyennant le prix net vendeur de 700 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/250 FONCIER – CESSION DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE DS 52 – RUE ALPHONSE PRADAT À MONSIEUR ET MADAME HINCAL

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de céder à Monsieur et Madame HINCAL ou toute personne morale s'y substituant, la parcelle communale cadastrée section DS 52, d'une superficie de 1 316 m², à Vierzon, moyennant le prix net vendeur de 2 500 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/251 FONCIER – AVIS SUR L'ALIÉNATION D'UN LOGEMENT PAR LA S.A FRANCE LOIRE – 7 RUE JACQUES RICHARD

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable sur la vente du pavillon situé 7 rue Jacques Richard (cadastré EO 25) par la S.A France Loire.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/252 FONCIER – AIDE FINANCIÈRE AU RAVALEMENT DES FAÇADES D'IMMEUBLES DU CENTRE VILLE – APPROBATION DU DISPOSITIF D'ATTRIBUTION

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'annuler les délibérations n° 13/245 et 13/246 relatives aux précédents dispositifs d'aide à la restauration des façades,

- d'instituer une nouvelle aide municipale incitative pour les travaux de ravalement de façades accordée selon un règlement d'attribution spécifique et concernant les immeubles situés sur les rues et places des périmètres figurant en annexes dudit règlement,

- d'approuver le règlement d'attribution de l'aide financière au ravalement, ci-annexé,

- de fixer à 5 le nombre des membres de la commission d'attribution des aides au ravalement qui comprendra trois représentants du Conseil municipal, un représentant de l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Vierzon-Sologne-Berry (OCAVSB) et un technicien des services municipaux,
- de procéder au vote pour désigner les élus pour y siéger :
 - se présentent pour siéger au sein de la commission d'attribution des aides au ravalement de façades :
 - Monsieur Franck MICHOUX,
 - Monsieur Fabrice TRIPEAU,
 - Monsieur Frédéric MORILLON.
- de désigner Messieurs Franck MICHOUX, Fabrice TRIPEAU et Frédéric MORILLON comme représentants au sein de la commission d'attribution des aides au ravalement de façades,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tous les actes et à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget, article 20422 sous-fonction 824.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/253 FONCIER – DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DES PARCELLES D'ASSISE DU CAMPING DE BELLON EN VUE D'UNE CESSIION – ANNULATION DU PROCÈS VERBAL DE MISE À DISPOSITION

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de procéder au déclassement du domaine public des parcelles cadastrées CI 133 (8 583 m²), CI 395 (4 217 m²), CI 407 (5 108 m²), CI 397 (1 783 m²), CI 399 (121 m²), CI 400 (402 m²) et CI 462 (issue de CI 428 - droit de passage), pour une superficie totale de 20 214 m²,
- d'annuler le Procès-Verbal de mise à disposition du camping par la Commune de Vierzon au profit de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry en date du 21 décembre 2011.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/254 PATRIMOINE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS DANS LE CADRE DU PROJET VIVAMEMORI

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'Université de Tours pour l'année 2018,
- d'approuver la convention de partenariat ci-annexée,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget 2018, fonction/sous-fonction : 324, enveloppe : 28 398, article 6 574.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/255 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ANNÉE 2017

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, pour l'exercice 2017,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

3 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON).

5 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

2 abstentions par mandat : M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

18/256 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – ANNÉE 2017

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées, pour l'exercice 2017,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

3 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON).

5 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

2 abstentions par mandat : M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

18/257 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – CONVENTION DE SERVITUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONDUITE D'EAUX PLUVIALES ENTRE LA ROUTE DU BOIS BLANC ET LE PLAN D'EAU DE FOËCY SUR LES PARCELLES BE 339 ET 103

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de servitude pour la mise en place d'une conduite d'eaux puviales entre la route du Bois Blanc et le plan d'eau de Foëcy sur les parcelles BE 339 et 103,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer les recettes au budget de l'eau potable.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/258 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – CONVENTION POUR LA RÉCEPTION DES BOUES LIQUIDES DE LA STATION D'ÉPURATION DE MÉREAU SUR LE SITE DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA VILLE DE VIERZON

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention à ci-annexée, passée entre la ville de Vierzon et la commune de Méreau, pour la réception d'un lot de boue liquide sur la station d'épuration des Vallées,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer les recettes au budget de l'assainissement des eaux usées.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

**18/259 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC –
CONVENTION DE SERVITUDE D'ÉCLAIRAGE AU PROFIT DE LA VILLE POUR ANCRAGE ET
SUPPORT SUR PROPRIÉTÉ PRIVÉE AVEC LES PROPRIÉTAIRES DES IMMEUBLES
CONCERNÉS RUE ARMAND BRUNET**

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention ci-annexée de servitude d'éclairage avec les propriétaires concernés au profit de la ville de Vierzon visant à reconnaître l'existence des ancrages et des supports des appareils d'éclairage ainsi que des câbles électriques s'y rattachant sur la façade des immeubles et à définir les conditions de leur entretien, réfection ou suppression,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention passée entre la Ville et ces propriétaires pour toute la durée de l'exploitation de l'ouvrage.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

**18/260 THÉÂTRE MAC-NAB – PARTENARIAT CULTUREL – CONVENTION ENTRE LA VILLE
ET LA SOCIÉTÉ STU VIERZON**

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat, ci-annexée, passée entre la Ville et la société STU Vierzon pour le versement d'une somme de 800 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention et les actes y afférents,
- d'imputer la recette au budget annexe du Théâtre Mac-Nab, article 7478.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/261 THÉÂTRE MAC-NAB – PARTENARIAT CULTUREL – CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ LE CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat, ci-annexée, passée entre la Ville et la société Crédit Agricole pour le versement de la somme totale de 2 400 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention et les actes y afférents,
- d'imputer la recette au budget annexe du Théâtre Mac-Nab, article 7478.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/262 THÉÂTRE MAC-NAB – PARTENARIAT CULTUREL – CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ ASSISTANCE ET CONSEIL

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat, ci-annexée, passée entre la Ville et la société Assistance et Conseil pour le versement d'une somme de 1 500 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention et les actes y afférents,
- d'imputer la recette au budget annexe du Théâtre Mac-Nab, article 7478.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : *Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).*

18/263 THÉÂTRE MAC-NAB – CONTRAT DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contrat de parrainage, ci-annexé, passé entre la Ville et la société Compagnie des Eaux et de l'Ozone pour le versement d'une somme de 13 000 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit contrat et les actes y afférents,
- d'imputer la recette au budget annexe du Théâtre Mac-Nab, article 7478.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.*

5 voix pour par mandat : *Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).*

18/264 THÉÂTRE MAC-NAB – CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention entre la Ville et la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN),
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.*

5 voix pour par mandat : *Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).*

18/265 THÉÂTRE MAC-NAB – CONVENTION D’AFFILIATION AU DISPOSITIF YEP’S SAISON 2018/2019

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention d'affiliation, ci-annexée, passée entre la Ville et la Région Centre-Val de Loire,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention et les actes y afférents.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/266 THÉÂTRE MAC-NAB – JEUX CONCOURS ORGANISÉS PAR LA VILLE DE VIERZON – VALIDATION D’UN PRINCIPE D’ORGANISATION ET D’UN RÈGLEMENT TYPE

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le principe du jeu concours,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer le règlement adossé à chaque jeu concours entrepris.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/267 THÉÂTRE MAC-NAB – TARIFICATION DU THÉÂTRE MAC-NAB

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° 18/97 du Conseil municipal en date du 12 avril 2018,
- d'appliquer les tarifs susvisés à compter de la saison 2018-2019 du Théâtre Mac-Nab.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/268 COMMUNICATION – FESTIVITÉS DE NOËL – FIXATION DES TARIFS À COMPTER DE 2018

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de fixer les tarifs des tickets des attractions comme suit :

Manèges (Carrousel, Grande roue, autres ...)	2,00 € (soit 1 ticket),
Patinoire	4,00 € (soit 2 tickets),
Tarif spécifique CE, centre de loisirs ...	1,00 € le ticket au lieu de 2 €,
Soit 1 € pour les manèges (1 ticket) et 2,00 € pour la patinoire (2 tickets).	

- de fixer un tarif gratuit pour les établissements scolaires de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry,

- de fixer le tarif de location de chalet comme suit :

Chalet bois (3mx2,00m)	1 980,00 € TTC pour 4 semaines,
Chalet bois (6mx2,20m)	3 840,00 € TTC pour 4 semaines,
Chalet bois (8mx2,20m)	4 990,00 € TTC pour 4 semaines,
Pour un chalet de 3mx2m	175,00 € TTC pour une journée, 300,00 € TTC pour un week-end (samedi et dimanche), 520,00 € TTC pour une semaine (comprenant 1 week-end), 495,00 € TTC pour une semaine (à partir de 2 semaines),
Pour un chalet 6mx2,20m	350,00 € TTC pour une journée, 600,00 € TTC pour un week-end (samedi et dimanche), 1 020,00 € TTC pour une semaine (comprenant 1 week-end), 960,00 € TTC pour une semaine (à partir de 2 semaines),
Pour un chalet 8mx2,20m	470,00 € TTC pour une journée,

800,00 € TTC pour un week-end (samedi et dimanche),
1 330,00 € TTC pour une semaine (comprenant 1 week-end),
1 250,00 € TTC pour une semaine (à partir de 2 semaines),

- de fixer le tarif de location air libre sur l'Esplanade La Française à 6 € TTC/m²,
Un acompte, non remboursable, de 330 € sera demandé par chalet de 3m et 640 € par chalet de 6m et plus lors de l'inscription et 20 % du montant total de l'air libre. Le solde à réception de la facture.

- d'appliquer l'ensemble de ces tarifs à compter de 2018,

- d'imputer les recettes au budget Ville : sous-fonction 024 / art : 70632.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/269 DÉVELOPPEMENT DURABLE – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE L'ARNON AVAL (SIAVAA) – CHANGEMENT DE NOM

Rapporteur : Djamila KAOUES

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les modifications apportées aux statuts du SMAVAA ci-annexées.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/270 DÉVELOPPEMENT DURABLE – ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Rapporteur : Djamila KAOUES

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'accepter l'adhésion de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance à l'Établissement Public Loire.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/271 MOTION – SOUTIEN ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA PÉTITION LANCÉE PAR LE COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF) LE 21 SEPTEMBRE 2018 INTITULÉE : « SPORT POUR TOUS, TOUS POUR LE SPORT ! »

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de soutenir la pétition en ligne suivante, lancée par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) :

" Sport pour tous, tous pour le sport !

Nous, SPORTIFS, DIRIGEANTS DE CLUBS, BÉNÉVOLES, PASSIONNÉS, CITOYENS : DEMANDONS QUE LE SPORT BÉNÉFICIE DE MOYENS À HAUTEUR DE SES APPORTS HUMAINS, ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX. POUR QUE LE SPORT COMPTE, JE SIGNE. "

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/272 SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention complémentaire de fonctionnement aux associations sportives suivantes :

- 1 450 € au Club Cycliste Vierzonnais pour l'organisation de la course cycliste du Paris - Chalette - Vierzon du 22 septembre 2018,
- 500 € au club du Sport Canin Vierzonnais pour l'organisation du concours en ring (Brevets-Echelons 1-2-3) qui a eu lieu en février dernier et de pistage qui se déroulera en décembre prochain.

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2018, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAQUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/273 SPORTS – AIDE À L'EMPLOI ASSOCIATIF – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de verser, à différentes associations sportives, le solde de la subvention, au titre de l'aide à l'emploi associatif, d'un montant global de 2 130 € pour la période du 16 mai 2018 au 30 juin 2018, suivant la répartition ci-après :

CAJO Basket	360,00 €
Cercle d'Escrime Vierzonnais	180,00 €
Églantine Vierzon Handball	570,00 €
Vierzon Football Club	300,00 €
Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey	330,00 €
SAV Rugby	180,00 €
USV Basket	210,00 €

- d'approuver les avenants n° 2, ci-annexés, avec l' " Églantine Vierzon Handball ", le " Vierzon Football Club ", les " Prédateurs de Vierzon Roller Hockey " et les " SAV Rugby " ayant déjà perçu, en 2018, une subvention dont le montant est supérieur à 23 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer lesdits avenants,

- d'imputer ces dépenses sur les crédits ouverts au budget primitif 2018, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/274 RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs comme susvisé.

ADOPTÉ PAR :

23 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

3 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON).

7 abstentions : M. LÉCHELON, M. MASSICARD, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

2 abstentions par mandat : M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

18/275 RESSOURCES HUMAINES – MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) – COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), et complément indemnitaire annuel (CIA).

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/276 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

- . 140 € à l'association Fédération des Associations Algériennes du Cher,
- . 150 € à l'association E'lève-toi !
- . 170 € à l'association Alcool Assistance du Cher,
- . 1 000 € à l'association Palette du Monde pour l'aider à supporter une partie des frais d'un déplacement organisé dans le cadre d'un échange culturel à l'occasion d'un festival des arts à Syzran en Russie, en août 2018. Ce voyage intégrait, entre autre, une partie des élèves de l'ensemble de flûte du conservatoire de musique de VIERZON,

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 1 460 € sur les crédits ouverts au budget 2018, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/277 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention à l'Association Française contre les Myopathies d'un montant correspondant aux recettes de la piscine municipale du 1^{er} vendredi du mois de décembre, ainsi que des droits de place du marché du centre ville du 1^{er} samedi du mois de décembre, à compter du Téléthon 2018.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

18/278 TRANSPORTS – CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 DE LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS URBAINS DE VIERZON (STUV)

Rapporteur : Fabrice TRIPEAU

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport d'activité 2017 ci-dessus.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

3 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON).

5 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

2 abstentions par mandat : M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON).

18/279 JUMELAGE – VOYAGE À HEREFORD AVEC LES SAV RUGBY FÉMININ – ÉCHANGE SPORTIF – PARTICIPATION FINANCIÈRE

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'imputer les recettes au budget Ville 2018 fonction/sous-fonction 048, article 70878.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, Mme CHAPPUIS, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

5 voix pour par mandat : Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

Fait à VIERZON, le 12 octobre 2018

Le Maire,



Nicolas SANSU

